



PROJET ASSURMER

AUTEURS :

DE CARVALHO LOPES Bruno

DATE :

12/04/2024

2024

NOTE RELATIVE AU MOT DE PASSE

Date	Rédacteur
12/04/2024	Bruno De Carvalho Lopes

I. Politiques de mot de passe3

II. Communications aux utilisateurs.....4

I. Politiques de mot de passe

Afin de maximiser la sécurité au sein de l'entreprise, nous avons décidé de faire une note à destination des utilisateurs dans laquelle se trouvent les règles relatives au mot de passe des collaborateurs de l'entreprise. Ainsi, nous exigeons que les mots de passes de nos collaborateurs correspondent à des critères :

- 14 caractères minimales
- Lettres minuscules
- Lettres majuscules
- Chiffres

Ainsi, cette politique de mot de passe est conforme aux demandes de sécurité de la CNIL.

II. Communications aux utilisateurs

Nouvelle politique de sécurité des mots de passe

Destinataires

Nouvelle politique de sécurité des mots de passe

Dans le cadre de notre engagement à garantir la sécurité des données au sein de l'entreprise, nous avons mis en place une politique renforcée concernant les mots de passe des collaborateurs. Cette démarche vise à protéger nos systèmes contre tout risque de compromission et à répondre aux exigences de la CNIL en matière de sécurité.

À partir du 10/04/2023, les mots de passe respecteront les critères suivants :

- **Longueur minimale** : 14 caractères.
- **Complexité** :
 - Inclure des lettres minuscules.
 - Inclure des lettres majuscules.
 - Inclure des chiffres.

Nous vous remercions de bien vouloir appliquer ces règles lors de la création ou de la modification de vos mots de passe. Pour toute question ou assistance, n'hésitez pas à contacter le service informatique à support@assumer.eu.

Votre collaboration est essentielle pour garantir la sécurité de nos données. Merci pour votre compréhension et votre coopération.

Cordialement,

Le service informatique d'Assumer